



Rimouski, le 5 juin 2019

**Objet : Délais des projets réfection des cours d'école**

---

Madame, Monsieur

Par la présente, nous voulons faire un suivi du dossier de réfection des cours de récréation des écoles du Grand-Pavois de Ste-Agnès et du Grand-Pavois de St-Yves. Depuis nombre d'années, des sommes ont été amassées pour la modernisation des infrastructures présentes dans nos cours d'école. Les installations actuelles devenant vétustes et de moins en moins adaptées aux besoins des enfants, diverses activités de financement ont été mises en place pour amasser des fonds dans le but de rénover les cours d'école. Des comités de parents ont lancé des campagnes de financement soutenant ces projets de réaménagement. De plus, nous avons obtenu, de la part des dirigeants élus de la commission scolaire, l'autorisation de faire participer le service de garde la Gardami, au montage financier de ce projet. L'ensemble des sommes amassées a été déposé dans un "fond à destination spéciale" dont les dépenses doivent être autorisées par le conseil d'établissement. Autrement dit, ces sommes sont mises de côté et ne se retrouvent pas dans les budgets de fonctionnement de l'école.

Nous tenons à vous informer que nous ne pouvons lancer les projets de réfections pour l'instant, et ce, pour diverses raisons. À l'école Ste-Agnès, étant donné que la clientèle du quartier scolaire est plus grande que la capacité d'accueil de l'école, nous avons été dans l'obligation de faire l'installation de classes modulaires. Celles-ci occupent une partie de l'espace destiné au réaménagement de la cour d'école. De plus, nous avons fait des demandes au service des ressources matérielles de la commission scolaire pour que le drainage du terrain soit fait afin d'éviter que des étendues d'eau se forment au printemps, à la fonte des neiges. Ces travaux sont préalables à l'installation de nouveaux modules de jeux. À l'école St-Yves, un projet de réaménagement urbain doit être fait par la ville de Rimouski afin de concilier le secteur industriel, le secteur résidentiel et l'école dans ce quartier. Comme les rues et les accès aux infrastructures de la pétrolière Suncore seront réaménagés, l'accès à l'école et les stationnements seront déplacés vers l'est. Ces modifications nécessaires de l'environnement urbain nous empêchent, pour l'instant, d'aller de l'avant avec le réaménagement des aires de jeux.

Nous tenons à vous remercier de votre engagement face au milieu de vie scolaire de votre enfant, du support que vous lui apportez et de la confiance que vous avez envers notre institution. L'équipe

de direction, le conseil d'établissement accompagné des enseignants, font tout en leur possible pour mener à terme le projet de réfection de cour d'école. Cependant, nous nous devons de respecter l'ensemble des contraintes avant de lancer les projets respectifs dans les deux écoles.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et sachez que nous avons à cœur la réussite de tous nos élèves.

Veillez accepter nos salutations distinguées.



Anny Jean  
Directrice



Sébastien Rioux  
Directeur adjoint



François-Xavier Bérubé-Dufour  
Président du conseil d'établissement